

## \*CONSTRUCTION D'UN QUAI À SAINT-SIMÉON

**Question n° 332—M. Bélanger:**

1. A-t-on voté des crédits en vue de la construction d'un nouveau quai à Saint-Siméon, comté de Charlevoix et, dans le cas de l'affirmative, quel en est le montant?

2. Le ministre des Travaux publics se propose-t-il de faire commencer les travaux cet automne?

**M. McCleave:** Non.

## \*SUBVENTIONS À L'ÉGARD DU MAÏS

**Question n° 339—M. MacInnis:**

1. A-t-on pris une décision au sujet de l'application de la subvention à l'égard du maïs destiné aux provinces Maritimes?

2. A quels endroits des provinces Maritimes peut-on s'approvisionner en maïs?

**M. Jorgenson:**

1. Oui. Cette subvention vaut pour la période allant du 16 avril au 30 septembre. Vu les expéditions massives de maïs, de céréales de provende et de blé qui ont eu lieu depuis la tête des Grands lacs vers l'Est canadien, il a été décidé de ne pas prolonger la période du versement de la subvention.

2. Les détaillants ont acheté du maïs en grandes quantités durant septembre, probablement suffisamment pour en entreposer. En outre, du maïs de choix, qui n'était pas destiné à servir de provende, est en entrepôt à Halifax; sauf erreur, on peut se procurer de ce maïs. Le blé de provende est disponible à Halifax et l'on attendait en fin de semaine l'arrivée d'un bateau en transportant une quantité supplémentaire.

INDUSTRIE COMMERCIALE DE LA PÊCHE  
À NEW-WATERFORD (N.-É.)**Question n° 342—M. MacInnis:**

A-t-on reçu de la *New Waterford Barrachois Improvement Association* des observations demandant au gouvernement une aide en vue de la réalisation d'une industrie commerciale permanente de la pêche dans cette région et, dans le cas de l'affirmative, quelles mesures le gouvernement se propose-t-il de prendre à ce sujet?

**Réponse de l'hon. M. MacLean:**

Non.

CRÉDITS D'EXPORTATION À LA «DOMINION STEEL  
AND COAL COMPANY»**Question n° 344—M. MacInnis:**

1. Quel est le montant global, en dollars canadiens, du crédit actuellement en cours sous le régime de la loi sur l'assurance des crédits à l'exportation, par suite de l'assistance accordée aux termes de cette loi en vue d'assurer la vente à l'étranger des produits de l'acier de la *Dominion Steel and Coal Company* fabriqués à Sydney (N.-É.)?

2. Le gouvernement est-il saisi de demandes relatives à une aide supplémentaire sous forme de crédit consenti aux termes de cette loi pour le compte de la *Dominion Steel and Coal Company* ou d'une autre filiale de la *Hawker-Siddeley of Canada Limited* et, dans le cas de l'affirmative, quelle est la somme en cause?

**Réponse de M. Nesbitt:**

1. Le montant des prêts non remboursés et des engagements de la Société s'élevait à 23.6 millions de dollars canadiens le 30 septembre 1962.

2. La Société n'a pas l'habitude de fournir des renseignements sur les demandes d'assurance et de financement, car cela pourrait compromettre gravement les négociations des exportateurs canadiens.

## CERTIFICAT D'ASSURANCE POUR TOUT LE CANADA

**Question n° 349—M. Mather:**

Vu que les automobilistes ne détiennent aucun certificat d'assurance reconnu par tout le Canada pour prouver leur solvabilité, le gouvernement prendra-t-il l'initiative de réaliser, à brève échéance, un accord général au Canada à ce sujet, étant donné la nécessité croissante d'un tel certificat par suite de l'ouverture de la route transcanadienne?

**Réponse de M. Grafftey:**

1. Habituellement la protection d'assurance ne connaît pas de limites géographiques.

\*REPRÉSENTANTS CANADIENS AU BUREAU INTERNATIONAL DE LA VOIE NAVIGABLE  
RICHELIEU-CHAMPLAIN**Question n° 350—M. Cardin:**

1. Quel est le nom de chacun des membres et des adjoints qui doivent représenter le Canada au Bureau international de la voie navigable Richelieu-Champlain, qui a été établi par la Commission mixte internationale en vue de l'étude du projet de canalisation du Richelieu?

2. Quel est le domicile des représentants canadiens au sein de ce bureau?

3. A quelle date et à quel endroit le Bureau se réunira-t-il?

4. Quel est le mandat précis de ce Bureau?

**M. Macquarrie:** A ma demande, le président de la section canadienne de la Commission mixte internationale me donne les renseignements suivants:

1. Canada: M. G. A. Scott, sous-ministre adjoint du ministère des Transports, Ottawa, président; M. Millar, chef de la Direction du génie des ports et rivières du ministère des Travaux publics, Ottawa, membre; l'ingénieur régional de Montréal du ministère des Travaux publics, membre suppléant; M. R. H. Clark, hydraulicien en chef, Direction des ressources hydrauliques du ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, Ottawa, membre.

2. Comme il est indiqué sous 1.

3. Les membres du Bureau se réuniront périodiquement au fur et à mesure de l'avancement de leurs études et suivant les exigences de la situation. Les deux présidents se sont déjà réunis plusieurs fois et des consultations officielles s'échangent constamment à l'instar de celles des organes consultatifs de la Commission mixte internationale. C'est le Bureau lui-même qui fixera le calen-